

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les premiers ministres des provinces de l'Atlantique unissent leurs efforts pour renforcer l'économie régionale

White Point (N.-É.), le 29 avril 2013 – Les premiers ministres des provinces de l'Atlantique unissent leurs efforts pour renforcer l'économie régionale et créer des emplois, tout en procurant des possibilités de formation aux Canadiens et aux Canadiennes de la région de l'Atlantique.

Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Darrell Dexter, a présidé la réunion, à laquelle ont pris part le premier ministre du Nouveau-Brunswick, David Alward, le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, Robert Ghiz, et la première ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, Kathy Dunderdale.

La région de l'Atlantique est un endroit intéressant où investir et assurer la croissance de l'emploi. De nombreux grands projets d'investissement en cours ou imminents au Canada atlantique auront des retombées importantes sur les plans de l'emploi et des revenus. Le fait d'améliorer les activités d'apprentissage et de formation permettra de veiller à ce que les gens de la région de l'Atlantique soient prêts à occuper les nouveaux emplois tout en appuyant les petites et moyennes entreprises qui feront partie de la chaîne d'approvisionnement de ces grands projets. Les premiers ministres ont convenu aujourd'hui d'assurer l'harmonisation des programmes d'apprentissage dans la région et d'offrir de la formation en ligne aux PME, par l'entremise du Partenariat pour la main-d'œuvre de l'Atlantique (PMOA). En harmonisant ses programmes d'apprentissage, la région deviendra un chef de file au pays en ce qui a trait à l'acquisition des compétences essentielles.

Le développement du PMOA est une autre démonstration du fait que les provinces de l'Atlantique sont sensibles aux besoins de leur marché du travail et à la question de la formation professionnelle, un secteur de compétence provinciale. Les premiers ministres se sont dits très préoccupés des récentes décisions unilatérales du gouvernement fédéral relativement au soutien aux compétences, à la formation et à l'emploi, notamment des modifications apportées aux ententes sur le marché du travail et à l'assurance-emploi. Ils ont exprimé des réserves relativement à la subvention canadienne pour l'emploi qui a été annoncée, surtout quant à la capacité des petites et moyennes entreprises de participer au programme. Le fait de redistribuer 300 millions de dollars de l'enveloppe de 500 millions de dollars consacrée à des programmes provinciaux appuyés dans le cadre des ententes sur le marché du travail à la subvention canadienne pour l'emploi réduit la portée des programmes visant les compétences et le développement du marché du travail qu'offrent actuellement les provinces. Les premiers ministres ont demandé à leur ministre du Travail de rencontrer leur homologue fédéral afin de préciser le concept du programme. Le gouvernement fédéral a reconnu aux provinces le droit de se retirer des programmes qui relèvent de compétences provinciales et d'obtenir une pleine compensation. Les premiers ministres détermineront si le programme répond aux besoins des économies et des marchés du travail des provinces et si celles-ci y participeront ou s'en retireront avec pleine compensation.

Le gouvernement fédéral a apporté des modifications au programme d'assurance-emploi, et les travailleurs, les collectivités et les employeurs en ressentent actuellement les effets. C'est le cas surtout dans les industries saisonnières, qui occupent une place importante dans l'économie régionale. Ces modifications ont été apportées sans consultation ou analyse commune, et donc sans en saisir toutes les conséquences. Les premiers ministres des provinces de l'Atlantique demandent au gouvernement fédéral de reporter les modifications apportées au programme jusqu'à l'adoption d'une approche fondée des données probantes. Ils commanderont une mesure de consultation et de recherche panatlantique pour bien comprendre les répercussions des récentes modifications. Pour la réalisation de cette étude, les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral de leur communiquer les données pertinentes sur l'assurance-emploi. Les résultats initiaux de ce travail seront communiqués au Conseil de la fédération à sa rencontre de juillet et les résultats finaux seront prêts au milieu de l'automne.

Les premiers ministres ont réitéré leurs craintes relativement à l'élimination d'emplois fédéraux, qui a une incidence sur le Canada atlantique. Ils demandent au gouvernement fédéral de s'engager à ce qu'aucune province ne soit touchée de façon disproportionnée par ces réductions et d'autres à venir.

Les premiers ministres de la région de l'Atlantique ont bien accueilli l'annonce récente de fonds d'infrastructure fédéraux. Ils ont souligné que les investissements dans les infrastructures doivent être stratégiques et répondre aux besoins de chacune des provinces. Celles-ci sont les mieux placées pour déterminer leurs priorités, et il est important que les fonds d'infrastructure fédéraux procurent la souplesse requise pour tenir compte des circonstances particulières. Les premiers ministres souhaitent obtenir du gouvernement fédéral l'assurance que le financement de base des provinces et des territoires sera accordé au même niveau ou à un niveau supérieur, et suivant les mêmes modalités que celles énoncées dans le plan Chantiers Canada de 2007.

Le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique a souligné l'importance fondamentale de la sécurité énergétique ainsi que du transport et de la transmission libres et sans discrimination d'un territoire à l'autre. Ils ont convenu de l'importance de continuer à travailler à une stratégie canadienne de l'énergie de façon à appuyer le mouvement est-ouest efficace des ressources énergétiques pour le bien de l'ensemble de la population canadienne, à aider à répondre aux besoins futurs du Canada en matière d'énergie et à accroître les exportations énergétiques.

Les premiers ministres ont convenu aujourd'hui d'engager un Partenariat atlantique en matière d'approvisionnement afin d'améliorer le pouvoir d'achat dans la région. Vu les dépenses publiques importantes dans les soins de santé, ils ont demandé à leurs ministres de la Santé de trouver des moyens d'améliorer les services tout en réalisant des économies par la mise en commun de l'approvisionnement. Ils se sont en outre engagés à explorer les possibilités de mise en commun pour les achats de 500 000 \$ ou plus. Les premiers ministres s'attendent que ce partenariat procurera des économies substantielles aux contribuables et donnera aux employeurs du Canada atlantique la possibilité de fournir des services à l'échelle de la région.

Les premiers ministres savent bien que pour développer les économies locales, il faut faire concurrence à l'étranger dans les économies traditionnelles et nouvelles. C'est pourquoi, l'automne prochain, ils dirigeront une délégation d'entreprises et d'établissements d'enseignement en mission au Brésil, une des économies dont la croissance est la plus forte à l'échelle mondiale et l'économie la plus importante des pays de l'Amérique du Sud. Diverses possibilités de collaboration mutuellement avantageuses pour le Canada atlantique et le Brésil sont connues, notamment dans les domaines suivants : technologies de

l'information et des communications; pétrole et gaz; sciences de la vie et biotechnologie; technologies océanologiques; aérospatiale et défense; éducation; et agroalimentaire et produits de la mer.

- 30 -

Renseignements :

Jesse Robichaud, cabinet du premier ministre, Nouveau-Brunswick, 506-453-2144

Jennifer Tulk, cabinet de la première ministre, Terre-Neuve-et-Labrador, 709-729-3960

Cathy MacIsaac, cabinet du premier ministre, Nouvelle-Écosse, 902-221-8803

Geoff Townsend, cabinet du premier ministre, Île-du-Prince-Édouard, 902-368-4400